

REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>		REFERENTIEL D'EVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
<b>Bloc 1 : Adopter une démarche d'innovation sur les usages et enjeux stratégiques du design</b>			
<b>A1.1 Création d'un processus de veille organisé</b>			
Identification des sources d'informations sur le design produits, services, innovation et leur exploitation	<b>C1.1 Réaliser un état des lieux des sources d'informations</b> susceptibles d'alimenter la réflexion sur le design produits, services, innovation <b>pour appréhender les tendances design, des nouveaux logiciels ou outils de design et les acteurs du marché</b>	<p><i>Les compétences C.1.1 à C.1.5 sont évaluées sur la base de la production suivante :</i></p> <p><b>ME1.1 Epreuve individuelle / Dossier de recherches :</b> Production écrite faisant l'objet d'une soutenance orale d'un dossier de recherches</p> <p>Le candidat présente un dossier de recherche sous la forme d'un rapport écrit individuel sur un sujet de recherche en lien avec une problématique contemporaine où il démontrera sa démarche prospective de veille, ses capacités d'analyse et sa vision stratégique.</p>	<p><b>CE1.1 Le candidat réalise un état des lieux des sources d'informations (corpus documentaire) :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le sujet de recherche porte sur une problématique de design et son choix est argumenté</li> <li>L'état des lieux est adapté au sujet de recherches et permet la mise en avant des pratiques et des usages contemporains de design</li> <li>Les typologies de sources sont diversifiées (internet, articles, sources techniques, livres, bibliographie, ...).</li> <li>Les sources sont classifiées, hiérarchisées et nomenclaturées selon les usages, les pratiques</li> </ul>
Etat de la pratique en matière de design, création et innovation	<b>C1.2 Instaurer une démarche permanente de veille</b> en lien avec l'actualité de l'innovation en design, des tendances, des avancées technologiques, et des matériaux <b>afin de mettre à jour ses connaissances et développer sa culture design au service des clients</b>		<p><b>CE1.2 Le candidat démontre sa capacité à développer sa culture design à travers une démarche de veille :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La méthode de veille expliquée est logique et rigoureuse et a permis de recueillir les éléments artistiques, techniques, sociologiques et réglementaires.</li> <li>Un support de veille (ex. matériauthèque) est construit avec une structure et un référencement des sources permettant une recherche et une visualisation rapide des principales évolutions.</li> <li>Les innovations en termes de procédés industriels, de matériaux et de création les plus saillantes sont identifiées</li> </ul>

<p>Identification d'un réseau de partenaires créatifs (artistes, graphistes, designers, prestataires)</p>	<p><b>C1.3 Identifier les partenaires (designer, fournisseurs, industriels...) à l'avant-garde</b> en priorisant les ressources locales en cohérence avec la démarche RSE de son organisation <b>pour construire son réseau professionnel</b></p>	<p>Le sujet de recherche est choisi par le candidat</p> <p>Le livrable comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- un état des lieux des sources d'informations</li> </ul>	<p><b>CE1.3 Le candidat organise un système d'identification des acteurs à l'avant-garde des sujets et usages en matière de design et communication visuelle :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sources de partenaires (designer, fournisseurs, industriels...) sont identifiées sur un support structuré tel qu'une base de données</li> <li>• Le support a prévu un critère relatif à la démarche RSE du partenaire identifié.</li> </ul>
<p><b>A1.2 Développement d'une stratégie de recherche et d'innovation en design</b></p>			
<p>Recherche et exploration des futurs usages innovants par la construction de scénarios d'usages</p>	<p><b>C1.4 Explorer les usages, pratiques préalablement sélectionnés</b> en mettant en œuvre des méthodes d'idéation et des tests utilisateurs <b>pour proposer des scénarios d'usages duplicables pour de futurs projets</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les innovations en termes de procédés industriels, de matériaux et de création détectées au cours du travail de recherche</li> <li>- L'identification des acteurs à la point du sujet de recherches</li> <li>- La description d'une démarche d'exploration et des usages identifiés</li> </ul>	<p><b>CE1.4 Le candidat présente une démarche d'exploration d'un ou plusieurs usages ou pratiques en matière de design produits et services et parvient à dégager une problématique d'innovation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une des méthodes d'idéation (design thinking, méthodologie UX, une approche de recherche type universitaire "recherche-action", ...) est maîtrisée et correctement mise en œuvre.</li> <li>• Les impacts des usages, des pratiques, explorés sont étudiés.</li> <li>• Les enjeux sociétaux et environnementaux sont inclus dans la réflexion.</li> <li>• La pertinence, la faisabilité et l'intérêt de la démarche sont mesurés pour chaque usage, chaque pratique, exploré(e) et conduisent à une prise de décision de la part du candidat.</li> </ul>
<p>Organisation et partage de synthèse de recherches d'usages innovants</p>	<p><b>C1.5 Capitaliser ses recherches sous la forme d'un document partageable</b> en recourant à des modes de présentation contenant un argumentaire circonstancié <b>pour diffuser les conclusions de ses recherches</b></p>		<p><b>CE1.5 Le candidat présente un support de restitution de qualité et met en avant sa démarche prospective :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La forme est graphique et illustrée d'exemples.</li> <li>• La structure permet une lecture rapide avec une présentation synthétique des usages identifiés.</li> <li>• L'analyse d'impact des usages et leurs obligations réglementaires liées est réalisée rigoureusement.</li> <li>• La conclusion sur les possibilités d'utilisation de ces usages sur d'autres projets est argumentée.</li> </ul>

## Bloc 2 : Définir une stratégie de design intégrant les enjeux de durabilité

A2.1 Analyse d'une demande initiale de projet de design en lien avec la stratégie de l'organisation		
Identification des besoins, des enjeux, et du contexte	<b>C2.1 Analyser la culture du commanditaire</b> , en prenant en compte les besoins, les enjeux, la stratégie existante de l'organisation, ses contraintes et son contexte, <b>afin de définir la capacité d'innovation et les opportunités de changement ainsi que de valider la faisabilité du projet</b>	<p><i>Les compétences C.2.1 à C.2.5 sont évaluées sur la base de la production suivante :</i></p> <p><b>Epreuve individuelle / Mise en situation professionnelle reconstituée :</b> Production écrite faisant l'objet d'une soutenance orale portant sur la présentation d'une stratégie de design à partir d'un cas d'entreprise réel ou fictif</p> <p>Le livrable comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une étude de la culture du commanditaire</li> <li>- Une présentation argumentée de la stratégie de design en place au sein de l'organisation</li> <li>- Une analyse des contraintes budgétaires, techniques et environnementales inerrantes au projet</li> <li>- Une recommandation d'innovation illustrée par un cahier des charges créatif et technique</li> </ul>
Diagnostic de la stratégie de design existantes	<b>C2.2 Analyser les stratégies de design en place au sein de l'organisation</b> en tenant compte de l'existant <b>afin d'imaginer les pistes d'amélioration et de développement</b>	<p><b>CE2.1 Le candidat réalise une étude de la culture du commanditaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins, enjeux et contraintes sont identifiés</li> <li>• L'ADN du commanditaire, son histoire, ses cibles, ses valeurs et ses spécificités sont décrites</li> <li>• Les stratégies de design de la concurrence sont analysées</li> <li>• Une recommandation sur les opportunités d'innovation est formulée</li> </ul> <p><b>CE2.2 Le candidat analyse la stratégie de design en place au sein de l'organisation :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les partis-pris créatifs sont considérés</li> <li>• Les choix de fabrication et de production sont étudiés</li> <li>• Des recommandations sur le développement de la stratégie de design sont formulés</li> </ul>
Prise en compte des contraintes du projet de design	<b>C2.3 Identifier les contraintes budgétaires, techniques et environnementales</b> en analysant les données fournies par le client ainsi que ses précédents projets <b>afin d'enrichir le cahier des charges</b>	<p><b>CE2.3 Le candidat identifie les contraintes budgétaires, techniques et environnementales :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données budgétaires fournies par le commanditaire sont analysées</li> <li>• Les données budgétaires fournies par le commanditaire sont mises en perspective avec les objectifs du projet</li> <li>• Les contraintes techniques (matériaux, lieu d'implantation, technologiques) sont identifiées et leurs impacts sur la faisabilité du projet sont identifiées</li> <li>• Les objectifs de développement durable liés au projet sont identifiés</li> </ul>

A2.2 Reformulation de la demande et préconisations			
Enrichissement de la demande du commanditaire	<b>C2.4 Enrichir la demande du commanditaire en reformulant sa demande</b> en s'appuyant sur les opportunités d'innovation détectées <b>afin d'émettre des préconisations adaptées aux attentes du commanditaire</b>		<b>CE2.4 Le candidat formule des préconisations sur sa vision du projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La réponse à la demande exprime clairement le parti pris du candidat et apporte une plus-value ou un nouvel éclairage à la problématique initiale</li> <li>• La recommandation est illustrée par une présentation communicante</li> <li>• La recommandation intègre des choix techniques pertinents</li> <li>• La recommandation intègre les dimensions d'éco-conception et de responsabilité sociétale</li> </ul>
Réalisation d'un cahier des charges	<b>C2.5 Etablir le cahier des charges créatif et technique du projet</b> en intégrant les contraintes techniques et économiques <b>afin de répondre aux besoins implicites et ainsi calibrer les délais, besoins en ressources et budgets mobilisables</b>		<b>CE2.5 Le candidat établit un cahier des charges créatif et technique :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le contexte, les enjeux du projet e les attendus sont clairement décrits et permettent de positionner la problématique</li> <li>• L'ensemble des documents créatifs sont répertoriés et détaillés dans un cahier de conception de qualité</li> <li>• Le concept et la proposition de valeur sont formalisés dans le cahier des charges</li> <li>• Le concept intègre le cycle de vie envisagé et met en valeur les parties pris éco-responsable</li> <li>• Les contraintes techniques du projet sont décrites et sont reformulées pour permettre la compréhension</li> </ul>

## Bloc 3 : Concevoir un projet de design durable

A3.1 Formalisation de l'avant-projet d'un concept de design			
Elaboration de pistes de travail	<b>C3.1 Elaborer une variété de pistes de travail et de propositions innovantes, créatives et responsables de produits et de services centrées sur l'utilisateur</b> en considérant les adaptations nécessaires pour l'accessibilité des propositions pour les utilisateurs en situation de handicap <b>pour exprimer l'angle de travail d'un projet de design en réponse à une problématique d'usage</b>	<p><i>Les compétences C.3.1 à C.3.7 sont évaluées sur la base de la production suivante :</i></p> <p><b>Epreuve individuelle / Mise en situation professionnelle reconstituée :</b> Production écrite faisant l'objet d'une soutenance orale portant sur la présentation d'un projet design à partir d'un cas d'entreprise réel ou fictif</p> <p>Le livrable comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La présentation des pistes de travail issues de sa démarche créative</li> <li>- Une analyse des pistes de travail confrontées à leur pertinence au regard des objectifs du projet</li> <li>- Les prototypes des pistes proposées</li> <li>- Une analyse des choix techniques esthétiques et économiques</li> <li>- Un dossier technique décrivant les moyens humains et techniques nécessaires au développement du concept dans un document formalisé</li> </ul>	<p><b>CE3.1 Le candidat élabore une variété de pistes de travail et de propositions :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les expérimentations plastiques, esquisses, et croquis réalisés sont précis</li> <li>• Les maquettes d'étude permettent de visualiser les différentes recherches formelles</li> <li>• La démarche design exploratoire qui lui a permis d'identifier 2 à 3 pistes créatives centrées sur les usages visés est expliquée</li> <li>• Les choix techniques et créatifs sont cohérents avec le secteur d'activité du commanditaire et les usages visés</li> <li>• Des scénarios d'usage sont décrits et sont cohérents avec les pistes de travail</li> <li>• Les principes d'accessibilité sont respectés, avec des exemples concrets montrant comment les propositions s'adaptent aux besoins des utilisateurs en situation de handicap</li> </ul>
Choix du concept de design à faire proposer par le commanditaire	<b>C3.2 Confronter les pistes de travail envisagées aux besoins et stratégies d'ensemble du commanditaire,</b> ainsi qu'aux éléments issus de l'ensemble de ses recherches préalables, <b>pour sélectionner un ou plusieurs concepts cohérents avec le cahier des charges</b>		<p><b>CE3.2 Le candidat confronte les pistes de travail envisagées aux besoins du commanditaire et aux recherches réalisées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• -Les pistes de travail présentées sont concrètes, argumentées pour illustrer le parti pris du designer</li> <li>• La stratégie de design proposée est créative mais également réaliste et appropriée aux contraintes du commanditaire.</li> <li>• Les informations présentées sont hiérarchisées, lisibles et sans jargonage.</li> <li>• Les questions posées par le commanditaire sont comprises et les réponses apportées sont appropriées</li> </ul>
Formaliser l'avant-projet du concept	<b>C3.3 Représenter le concept sous la forme de prototype</b> à l'aide des modes de représentation les plus adaptés (dessins, images 2D et 3D, maquettes d'intention, scénarii utilisateurs) grâce à des logiciels de dessins industriels spécifiques en		<p><b>CE3.3 Le candidat identifie les modes de représentation efficaces pour les solutions design proposées :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les moyens de représentation et d'expression utilisés sont justes, pertinents et convaincants et permettent au commanditaire de visualiser la proposition</li> <li>• Les outils numériques (2D/3D, vidéo...) ou de prototypage (maquettes, pack...) sont maîtrisés</li> </ul>

	répondant aux besoins d'adaptation pour des utilisateurs en situation de handicap <b>afin de faciliter l'adhésion de principe du commanditaire autour de la faisabilité du projet de produit ou services</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'avant-projet sommaire intègre de la créativité, de la recherche d'innovations en termes de solutions techniques.</li> <li>• Les prototypes numériques/et ou physiques sont bien exécutés avec un niveau de finition qualitatif</li> <li>• Les principes d'adaptation sont respectés, avec des exemples concrets montrant comment l'application s'adapte aux besoins des utilisateurs en situation de handicap</li> </ul>
<b>A3.2 Conception et développement du projet en lien avec l'avant-projet sélectionné</b>			
Intégration des enjeux économiques, sociétaux et de durabilité	<b>C3.4 Opérer des choix techniques esthétiques et économiques</b> en définissant une gamme de solutions techniques et écoresponsables, un calendrier et un budget prévisionnel <b>pour documenter le document d'avant-projet</b>		<b>CE3.4 Le candidat opère des choix techniques esthétiques et économiques :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une gamme de solutions avec leurs scénarii d'usage, un calendrier de réalisation et un budget prévisionnel sont détaillés</li> <li>• Les méthodes et procédés de fabrication choisis sont développés et argumentés</li> <li>• Le choix des matériaux sont adaptés au projet</li> <li>• Les choix techniques opérées sont économiquement faisables</li> <li>• Les solutions proposées en matière d'éco-conception et les étapes d'économie circulaire sont techniquement et économiquement faisable</li> </ul>
Evaluation des moyens humains et techniques	<b>C3.5 Évaluer les moyens humains et techniques nécessaires à la bonne réalisation du projet</b> en créant une nomenclature de projet <b>afin garantir la maîtrise du budget dans les délais impartis</b>		<b>CE3.5 Le candidat définit les moyens humains et techniques nécessaires au développement du concept dans un document formalisé :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différentes étapes du process de développement du projet sont décrites</li> <li>• Une roadmap présente de façon synthétique le calendrier du projet, les jalons, les délais de réalisation et la nature des acteurs</li> <li>• Le calendrier est réaliste et laisse la place à de possibles aléas.</li> <li>• Les rôles et livrables de chaque intervenant sont mentionnés et sont en adéquation avec les différentes étapes du projet</li> <li>• Le budget prévisionnel est dimensionné selon les postes clés, à partir de l'établissement de devis et/ou de recherches de prix, avec différentes options.</li> </ul>

A3.3 Présentation du projet au commanditaire			
Production des livrables de présentation	<b>C3.6 Produire les livrables</b> en construisant une argumentation et en choisissant les modes de présentation adaptés <b>pour légitimer et faciliter une prise de décision éclairée</b>		<b>CE3.6 Le candidat produit des livrables pour soutenir la présentation de son concept design :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des modèles et prototypes opérationnels montrant les solutions sont choisis pour leur pertinence pour soutenir le propos oral</li> <li>• Les supports de présentation qui soutiennent la présentation du projet finalisé sont concis et esthétiques</li> <li>• L'argumentation est percutante, la présentation intègre le client lui-même, qui est invité à participer</li> </ul>
Validation du projet finalisé	<b>C3.7 Présenter le projet finalisé au commanditaire</b> en s'appuyant sur des techniques de communication et en justifiant ses choix techniques et créatifs <b>afin de recueillir la validation du commanditaire avant de lancer la mise en production</b>		<b>CE3.7 Le candidat présente le projet finalisé au commanditaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La solution finale est pertinente et logique au regard des intentions et des choix stratégiques initiaux</li> <li>• La maquette/prototype est présentée avec clarté et un vocabulaire adapté à sas cible</li> <li>• Le développement et la mise au point de la solution retenue sont détaillées</li> <li>• Les différentes étapes de fabrication du projet sont réalistes</li> <li>• -Les contraintes légales, risques et obligations sont clairement explicités et justifiés et des solutions sont proposé</li> <li>• La solution finale proposée apporte un plus value et remporte l'adhésion du commanditaire</li> </ul>

## Bloc 4 : Piloter la production et le développement du produit et/ou des services associés

A4.1 Consultation des entreprises dans le cadre du projet de design			
Rédaction d'un dossier technique destiné à des prestataires et fournisseurs	<b>C4.1 Réaliser un dossier technique du projet de design</b> en récapitulant les prescriptions techniques <b>afin de préparer la consultation des prestataires et fournisseurs</b>	<p><i>Les compétences C4.1 à C4.6 sont évaluées sur la base de la production suivante :</i></p> <p><b>Epreuve individuelle /Rapport de mission effectuée en entreprise :</b> Production écrite faisant l'objet d'une soutenance orale portant sur le développement d'un projet en design de produit ou de services</p> <p>Il portera sur le processus managérial du projet</p>	<p><b>CE4.1 Le candidat réalise un dossier technique de fabrication :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les informations techniques du projet sont documentées sous forme de spécifications et permettent au commanditaire de répondre aux éventuelles questions</li> <li>• Les contraintes techniques et économiques du projet (volumes, coût, qualité et de délai de réalisation) sont intégrées</li> <li>• Le dossier comprend une matériauthèque (design produit) ou un récap des matériels, applications ou autres éléments de programmation à utiliser (design services) avec une nomenclature rigoureuse</li> <li>• Le dossier précise des éléments de coût et de quantités attendues</li> <li>• Les exigences en termes de qualité et de budget sont explicitées et illustrent avec cohérence l'ambition du projet</li> </ul>
Gestion de la démarche de consultation	<b>C4.2 Piloter la consultation de prestataires, et de fournisseurs,</b> en leur transmettant de façon rigoureuse et exhaustive les informations indispensables à la formulation de réponses, <b>afin de proposer au commanditaire différents scénarios de réalisation</b>	<p>Le livrable comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un dossier technique de fabrication</li> <li>- Une liste de prestataires et/ou de fournisseurs</li> <li>- Les critères de choix accompagnés d'une grille d'évaluation</li> <li>- Une synthèse de l'équipe projet envisagée pour la mise en œuvre du projet</li> <li>- Une synthèse des outils de pilotage de l'équipe utilisés</li> </ul>	<p><b>CE4.2 Sur la base du dossier technique élaboré, le candidat coordonne la consultation de prestataires, et de fournisseurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un dossier facilitant la consultation de prestataires ou de fournisseurs est constitué</li> <li>• La construction du document permet d'identifier les éléments clés du projet : les livrables, les délais, le budget alloué...</li> <li>• Une liste de prestataires et/ou de fournisseurs est proposée au commanditaire pour faciliter la consultation</li> <li>• Les critères de choix sont détaillés et hiérarchisés et permettent au commanditaire de sélectionner le prestataire et/ou le fournisseur le mieux disant</li> <li>• Une grille d'évaluation des propositions des prestataires et/ou des fournisseurs est prévue</li> </ul>

<b>A4.2 Définition du cadre technique de production et développement du produit et/ou services associés</b>			
Constitution de l'équipe projet	<b>C4.3 Constituer une équipe projet</b> en s'assurant d'une mise en œuvre conforme aux besoins et attentes du commanditaire, tout en prenant en compte les besoins d'adaptation nécessaires pour les parties prenantes en situation de handicap <b>afin de lui permettre de réaliser le compromis qualité/prix</b>		<b>CE4.3 Le candidat constitue une équipe projet :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les besoins en compétences du projet sont établis (niveau d'expertise, compétences humaines et techniques, prestataires, critères de sélection, ...) en fonction des spécificités du projet et des livrables à produire ainsi que du budget disponible.</li> <li>• Le candidat positionne son rôle au sein de l'équipe (rôle technique et rôle de coordination)</li> <li>• Les besoins d'adaptation des membres de l'équipe projet, notamment en raison de situations de handicap, sont pris en compte.</li> </ul>
Appui-conseil du commanditaire dans la négociation avec les prestataires et fournisseurs	<b>C4.4 Accompagner techniquement un commanditaire</b> , en analysant la faisabilité technique des propositions reçues, en identifiant les principaux risques (délais, procédés...) <b>afin de garantir la conformité au dossier technique et la qualité attendue</b>		<b>CE4.4 Le candidat accompagne techniquement un commanditaire :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des réunions de revue de projet sont régulièrement organisées avec le commanditaire.</li> <li>• Les réunions sont préparées en amont avec un document prévoyant un état d'avancement, des objectifs et des points à valider</li> <li>• Les retours du commanditaire sont pris en compte et discutés, et le cas échéant, font l'objet de propositions complémentaires ou alternatives.</li> <li>• Les réunions de revue de projet font l'objet de comptes rendus avec un récapitulatif des décisions ou arbitrages et sont suivies d'une mise en œuvre opérationnelle.</li> </ul>
<b>A4.3 Supervision de la réalisation du produit et/ou services associés</b>			
Pilotage de l'état d'avancement du projet	<b>C4.5 Piloter l'état d'avancement, les réalisations des prestataires, et fournisseurs, les coûts</b> , en s'appuyant sur les outils de gestion de projet, en œuvrant notamment à la résolution des aléas de réalisation, <b>afin de s'assurer de l'atteinte des objectifs opérationnels et de garantir la rentabilité du projet</b>		<b>CE4.5 Le candidat met en œuvre une démarche de pilotage de l'avancement du projet:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les outils de gestion de projet sont utilisés avec des indicateurs de suivi de projet.</li> <li>• Les délais sont respectés et en cas de décalage, les causes sont identifiées, analysées et des solutions techniques et/ ou organisationnelles sont apportées.</li> <li>• Le budget est suivi et les écarts expliqués et validés en amont par le commanditaire</li> <li>• Les éléments produits soit par l'équipe projet ou soit par les fournisseurs sont professionnels avec un haut niveau de finition et de détails.</li> <li>• La conformité des productions est régulièrement contrôlée au regard du cahier des charges.</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les non-conformités sont identifiées et conduisent à une prise de décision d'actions d'amélioration.</li> </ul>
<p>Agilité de la conduite de projet</p>	<p><b>C4.6 Animer et accompagner la dynamique de travail tout au long du projet</b> en mettant en place une méthodologie de travail collaborative et agile favorisant les interactions, notamment avec les porteurs de situation de handicap (PSH), <b>pour s'assurer du bon déroulement de la conduite du projet, et résoudre le cas échéant les problématiques techniques ou humaines</b></p>		<p><b>CE4.6 Le candidat anime et accompagne la dynamique de travail :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Des exemples des outils mis en place pour l'animation de l'équipe projet et des actions contribuant à la dynamique de travail sont présentés</li> <li>• Des réunions d'équipe sont organisées régulièrement et créent les conditions d'un travail collectif avec un ordre du jour, une revue de projet et une liste de tâches à mener pour la prochaine réunion.</li> <li>• Des comptes-rendus sont rédigés et facilite la transmission des informations entre les membres de l'équipe projet.</li> <li>• Les techniques participatives d'animation sont appliquées et permettent d'aboutir à des propositions d'amélioration</li> <li>• Le référent handicap de l'organisation est identifié et son rôle connu par les membres de l'équipe.</li> </ul>